



Le Bénin et la FAO

Un partenariat en faveur du développement durable de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

Depuis 1961, date de son adhésion à l'Organisation, le Bénin a noué des liens solides de coopération avec la FAO. Celle-ci l'a aidé dans sa lutte contre la pauvreté et la faim, en lui fournissant un large appui technique et en soutenant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets de renforcement des capacités. La coopération a également inclus des projets d'aide d'urgence, de réhabilitation agricole et de renforcement de la résilience.



CÉLÉBRER 40 ANS AU

BÉNIN

Créée en 1977, la Représentation de la FAO au Bénin est heureuse de célébrer son 40ème anniversaire.

Autonomisation de la femme en milieu rural

Les perturbations hydro-climatiques engendrent des crises dans plusieurs localités du Bénin où les femmes sont plus durement touchées par les pénuries agricoles.

Face à ces défis, la FAO a lancé en 2015 le projet d'Appui à l'autonomisation de la femme en milieu rural qui vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la femme rurale et de son leadership au plan social. Le projet a ciblé trois communes du sud-ouest du Bénin (Dogbo, Djakotomey et Aplahoué), où les femmes ont bénéficié notamment de renforcement de capacités en production de cultures maraîchères, de dons de têtes d'ovins pour développer l'élevage familial, ainsi que de sessions de formation sur la résilience aux chocs hydro-climatiques.

*Projet: Appui à l'autonomisation de la femme en milieu rural par l'amélioration de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle.
Mis en œuvre dans le cadre du Programme de Coopération Technique de la FAO.*

CONTACTS

Représentation de la FAO
Avenue Jean Paul II,
Lot 549, parcelle H, quartier Zongho Ehuzu
Cotonou, Bénin
Tél: +229 21314429
Courriel: FAO-BJ@fao.org

Adapter l'expertise de la FAO aux priorités de développement du Bénin

L'assistance de la FAO au Bénin est définie par le Cadre de programmation par pays (CPP) 2017-2021 qui s'articule autour de deux domaines d'action prioritaires:

- Le renforcement de la sécurité alimentaire par la diversification et l'augmentation de la production dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
- La gestion durable des ressources naturelles, y compris l'amélioration des cadres juridique et administratif, l'harmonisation de la gestion des sols et une gouvernance foncière responsable

Conjointement élaboré avec le Gouvernement et d'autres partenaires de développement, le CPP est articulé sur les principes de la Gestion axée sur les résultats (RBM). Il est le fruit d'un long processus de concertation entre les différents acteurs du secteur agricole et les représentants du développement durable au Bénin, dont les ministères (Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Ministère de l'environnement et du développement durable), le secteur privé et la société civile.

Travailler ensemble

Transposer à plus grande échelle les capacités de préparation et de prévention

Au Nigéria, au Burkina Faso et au Niger, plusieurs fermes avicoles et des marchés aux oiseaux ont été touchés par le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) de type H5N1. En 2015, la FAO a coordonné, avec l'aide de l'Organisation mondiale de la santé animale, des missions d'évaluation rapide au Bénin, au Togo et au Cameroun, l'objectif étant de réduire le risque de propagation potentielle entre les pays de la région. La FAO a également lancé un projet d'urgence visant à transposer à plus grande échelle les capacités de préparation et d'intervention des pays de la région.

*Projet: Aide d'urgence pour la prévention et le contrôle de l'IAHP H5N1 en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.
Financé par les États-Unis.*

La reconstruction après les inondations

Le Bénin est sujet aux chocs climatiques et de fréquentes inondations nuisent gravement au secteur agricole, entraînant des pertes de récoltes et de bétail et la destruction d'étangs piscicoles dans les communautés rurales.

En novembre 2013, après que le fleuve Niger soit sorti de son lit, la FAO a aidé à la reconstruction du Bénin à travers deux

projets d'urgence. Environ 15 000 ménages ont bénéficié d'une assistance directe, en particulier des femmes, dans les villes de Malanville et Karimama – les zones les plus touchées – situées dans le nord du pays. Des semences de riz de qualité et des légumes de contre-saison ont été fournis. La culture de maïs de décrue le long des rives a été soutenue. Du matériel agricole et des outils ont été également distribués et des infrastructures de stockage ont été mises en place pour réduire

«Il s'agit ici d'une aide d'urgence ... qui comprend des activités de sensibilisation et de formation en matière de résilience. Cela peut contribuer à définir une nouvelle approche tournée vers l'avenir, au-delà ... des situations d'urgence.»

José Graziano da Silva
Directeur général de la FAO

les pertes de production. De nombreux agriculteurs ont bénéficié d'une formation portant sur les activités d'après récolte, les technologies modernes et les meilleures pratiques. En outre, 1 300 jeunes – qui avaient entrepris des activités agricoles dans le cadre d'un programme du Gouvernement béninois visant à réduire le chômage chez les jeunes – ont bénéficié d'un soutien axé sur la réhabilitation des activités commerciales.

Afin d'aider le Bénin à atténuer l'impact des inondations de 2013 et à accroître son niveau de préparation pour faire face à d'éventuelles inondations à l'avenir, la priorité a été accordée au renforcement de la résilience. Des membres des communautés et des autorités locales ont bénéficié d'activités de sensibilisation et de formation. Il s'agissait d'ateliers sur la résilience centrés sur les bonnes pratiques agricoles, la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et la gestion des ressources naturelles.

Soutenir la production de semences de qualité

Le secteur agricole du Bénin contribue de manière décisive à la sécurité alimentaire, à la génération de revenus et à la création d'emplois. Jouant un rôle important dans le régime alimentaire local, le maïs occupe une place centrale dans la stratégie du pays en matière de sécurité alimentaire. Il figure en outre parmi les secteurs prioritaires du Plan stratégique du Bénin pour la relance.

Assurer un approvisionnement en semences de qualité et en matériel de plantation s'est révélé essentiel dans le processus de modernisation et d'amélioration de la compétitivité de l'agriculture. En vue de dynamiser le secteur des semences grâce à une diversification et une productivité accrues, la FAO a mis en œuvre de 2013 à 2015 le projet «Appui au Développement de la Filière Semences Maïs», d'un coût global de 482 000 de dollars. Ce dernier a permis de renforcer les capacités des acteurs impliqués le long de la chaîne de valeur, de faciliter l'accès des agriculteurs à des semences de maïs de qualité et de développer des systèmes de contrôle de qualité des semences. Le projet a également renforcé les capacités opérationnelles de l'autorité de contrôle de la qualité des produits agricoles, par le biais de l'achat d'équipements modernes et la publication d'un manuel portant sur la production, le contrôle, la certification et le commerce des semences.

Renforcer la gestion des pesticides

Les polluants organiques persistants et les stocks de pesticides obsolètes ont non seulement des effets nocifs sur la santé humaine mais ils menacent aussi l'environnement. Dans le cadre des efforts du Bénin visant à relancer son secteur agricole, un projet d'une durée de quatre ans a été lancé en vue de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et sur l'environnement d'une utilisation excessive et mal contrôlée des pesticides.

Parmi les résultats obtenus à ce jour figurent l'élimination de 450 tonnes d'Endosulfan, un pesticide périmé et extrêmement nocif, l'identification et la décontamination d'un certain nombre de sites; et le renforcement des capacités institutionnelles en matière de gestion des stocks de pesticides périmés.

Projet: Contribution à la protection et à l'élimination des pesticides périmés au Bénin. Financé par le Japon.

Accroître la production des cultures maraîchères en milieu urbain

Disposer de produits maraîchers de qualité et en quantité pour satisfaire la demande des ménages urbains est un défi pour le Bénin, en raison de la poussée démographique urbaine. Pour faire face à cette problématique, le Gouvernement du Bénin a sollicité l'appui de la FAO pour le financement et l'exécution d'un projet novateur dédié à «la Promotion de l'Agriculture Périurbaine et Urbaine».

D'un montant global de 373 000 dollars, ce projet a contribué notamment à l'actualisation des itinéraires techniques de production de neuf spéculations maraîchères les plus courantes dans le pays. Des fiches et manuels de production et de transformation des produits ont été élaborés pour ces différentes spéculations maraîchères et mis à la disposition des différents acteurs de la chaîne de valeur. Le projet a également permis d'élaborer un Plan stratégique de développement des cultures maraîchères en milieu urbain, ainsi que la réhabilitation de fermes semencières.

